

Communiqué de presse du 11 octobre 2024

LOUP: RÉGULATION DOIT RIMER AVEC ACTION ET NON AVEC COMMUNICATION

Prométerre craint que la régulation de la meute du Mont Tendre ne soit qu'une opération de communication. Dans les autres cantons romands, les autorisations de régulation sont mises en œuvre en quelques jours. En terre vaudoise, les tirs n'atteignent pas leurs cibles alors que le bétail fait désormais partie de la pyramide alimentaire de certains grands prédateurs.

L'autorisation de régulation de la meute du Mont Tendre, demandée par le Canton de Vaud et donnée par l'Office fédéral de l'environnement fin août, court du 10 septembre 2024 au 31 janvier 2025. Un mois plus tard, aucun loup de cette meute problématique, spécialisé dans l'attaque des animaux de rente, n'a été régulé. L'Association vaudoise de promotion des métiers de la terre déplore le peu d'effets déployés sur le terrain et s'inquiète de la volonté réelle des autorités cantonales de régler le problème.

Les statistiques montrent que, dans ce canton, les autorisations de tir ne débouchent pas toujours sur une régulation. En 2021, le bilan est positif : deux autorisations données, deux individus problématiques prélevés. En 2022, on passe à deux tirs réussis pour trois autorisations. En 2023, on tombe à trois tirs réussis pour cinq loups à prélever. En 2024, les autorisations pour un loup isolé sur le Plateau et deux jeunes de la meute du Mont Tendre sont arrivées à échéance sans aucun résultat. Cette évolution laisse craindre à de nombreux éleveurs que régulation, en particulier celle de la meute du Mont Tendre, ne rime qu'avec communication.

La situation présente en effet un contraste saisissant avec les autres cantons romands. Sans parler du Valais, on est frappé de voir qu'à Neuchâtel, la régulation d'un loup n'a pris qu'une semaine (autorisation donnée le 11 septembre, prédateur régulé sept jours plus tard alors qu'il venait d'attaquer une génisse).

L'analyse des attaques montre que le bétail est entré dans la pyramide alimentaire de certains grands carnivores. Celles-ci ont désormais lieu tout au long de l'année. Certains loups suivent le bétail de l'alpage à la plaine et le considèrent comme une proie usuelle, voire privilégiée. Nous voici donc bien loin des attaques opportunistes ou des comportements « déviants » décrits par certains experts.

Prométerre l'a dit et le répète : « Pour que l'estivage – avantageux en termes de bien-être animal, de préservation de la biodiversité et d'entretien du paysage – puisse perdurer, les demi-mesures et les postures émotionnelles doivent faire place à une action rationnelle, seule à même de permettre une cohabitation durable. »

Renseignements complémentaires

Claude Baehler, président, 079 274 00 61, c.baehler@prometerre.ch

Martin Pidoux, directeur, 079 752 15 41, m.pidoux@prometerre.ch

Alexandre Truffer, directeur de la communication, 079 508 87 57, a.truffer@prometerre.ch

Prométerre est l'association faitière vaudoise de défense professionnelle et de promotion des métiers de la terre et la Chambre d'agriculture du canton de Vaud. Outre la défense des intérêts généraux de l'agriculture vaudoise, **Prométerre** propose des services et du conseil aux exploitants agricoles et viticoles. Elle tient également le secrétariat d'organisations professionnelles et assume des mandats publics. **Prométerre** compte environ 3000 membres individuels, 33 organisations sectorielles et plus de 180 collaborateurs. Son siège est à la Maison du Paysan, à Lausanne.